

Conférence canadienne des arts

Questions à l'intention de nos leaders politiques pour connaître leur position sur des questions clés du domaine des arts et de la culture au Canada.

Investissement du gouvernement fédéral dans le secteur des arts et de la culture

- 1) Sous un gouvernement formé par votre parti, quelle serait la priorité accordée au financement du secteur des arts et de la culture? Votre parti a-t-il une stratégie pour remplacer les programmes et les services qui viennent à expiration ou qui viennent d'être annulés? Si oui, quelle est-elle? En étant le plus précis possible s'il vous plaît?**

Le Parti Vert promet d'augmenter le financement accordé à tous les organismes canadiens voués aux arts et à la culture, ce qui comprend le Conseil des Arts du Canada, Téléfilm Canada, les orchestres, les théâtres et les éditeurs. L'objectif est d'améliorer le soutien accordé à ce secteur proportionnellement à l'appui alloué au cours des années aux autres secteurs de l'économie comme les industries du transport, de l'automobile, des soins de santé ainsi que du pétrole et du gaz.

Au niveau fédéral, le Parti Vert augmentera le soutien accordé aux programmes d'arts communautaires partout au Canada en établissant un financement stable des activités de base par l'apport d'un pourcentage fixe du budget fédéral. En outre, le Parti Vert appliquera les recommandations formulées par la Conférence canadienne des arts qui visent à permettre aux artistes d'accéder à différents programmes sociaux, y compris l'assurance-emploi, l'indemnisation des accidentés du travail et le Régime de pensions du Canada.

- 2) Votre parti s'engagera-t-il à faire participer le secteur des arts et de la culture à la création ou à l'examen des programmes et des services offerts par le gouvernement fédéral comme cela se fait dans d'autres secteurs d'activité?**

Le Parti Vert du Canada est déterminé à inclure tous les parties intéressées au processus d'élaboration des politiques qui touchent à un secteur donné de l'économie. Toutes les consultations seront menées de façon à assurer le meilleur résultat possible pour les Canadiennes et les Canadiens.

- 3) Il y a trois ans, tous les partis politiques se sont entendus dans un large consensus sur la nécessité d'une nouvelle politique muséale soutenue par une augmentation du budget des musées. Votre parti a-t-il l'intention d'aller dans le sens de ce consensus et d'investir dans nos institutions patrimoniales?**

Le Parti Vert comprend l'importance de protéger le patrimoine culturel du Canada. Nous accorderons un financement adéquat au patrimoine canadien et aux musées artistiques, afin de prémunir notre patrimoine culturel contre le déclin et la négligence.

Améliorer le statut socioéconomique des artistes, des créateurs et des spécialistes du domaine des arts

4) Les gouvernements du monde discutent beaucoup de l'émergence d'une économie de la création et de ce qui est nécessaire pour assurer la poursuite de sa croissance et de son expansion. Votre parti a-t-il des politiques concernant l'économie de la création? Si oui, quelles sont-elles? Si non, pourquoi?

Selon Statistique Canada, pour les années 2003-2004, le secteur des arts et de la culture a employé directement 600 000 personnes et a généré 40 milliards de dollars dans l'économie canadienne au moyen d'un investissement de 7,7 milliards de dollars de la part de trois ordres de gouvernement. Pendant ce temps, l'exportation des produits culturels canadiens a fait un bond de 80 % entre 1996 et 2005, atteignant 2,4 milliards de dollars. De plus, ce domaine avait un grand potentiel de croissance. Le Parti Vert a bien conscience de la valeur inestimable du rôle des arts et de la culture non seulement pour l'économie canadienne, mais pour la nouvelle économie durable. Par conséquent, nous avons élaboré un document de politique complet pour répondre aux besoins de ce secteur en croissance rapide.

Notre document de politique est offert au lien suivant :
<http://www.greenparty.ca/fr/policy/artsandculture>

5) La révision de la *Loi sur le droit d'auteur* est-elle une priorité de votre parti à la prochaine législature? Quelle serait l'approche de votre parti face à cet enjeu important?

Le Parti Vert reconnaît que ces intérêts ne sont pas toujours mutuellement exclusifs. Les créateurs de propriété intellectuelle peuvent bénéficier d'une certaine collaboration avec le domaine et l'intérêt publics. La législation sur le droit d'auteur doit être progressiste et tenir compte de l'évolution technologique; les consommateurs doivent être libres d'exercer leurs droits en matière de traitement équitable. Nous croyons que le projet de loi C-61 n'est pas la solution pour protéger et stimuler nos institutions culturelles.

La législation sur le droit d'auteur doit évoluer avec la culture qu'elle protège, et l'évolution rapide de la technologie nous oblige aujourd'hui à y apporter des changements. Au cœur de la réforme du droit d'auteur se trouve l'obligation de protéger les intérêts à la fois des producteurs et des consommateurs de propriété intellectuelle. Un traitement responsable et réciproque de la part de nos partenaires internationaux découlera de l'élaboration d'une définition claire de nos intérêts nationaux.

Pour atteindre ces objectifs, le Parti Vert propose la mise en œuvre des mesures suivantes :

- Établir un registre des droits d'auteur pour faciliter le suivi et la protection des droits d'auteur lorsque l'enregistrement est facultatif pour l'auteur original, mais obligatoire lors du transfert des droits ou au décès de l'auteur;
- Supprimer la redevance sur les supports audio vierges et la remplacer par une exemption pour la copie pour usage privé;
- Instaurer un mécanisme officiel d'avis et retrait applicable aux cas de violation des droits d'auteur en ligne, réaffirmant du même coup le statut de transporteur public des

fournisseurs d'accès Internet (FSI);

- Renoncer au droit d'auteur de la Couronne appliqué à tous les documents produits par le gouvernement du Canada, publiant du même coup tous ces documents dans le domaine public;
- Organiser des consultations avec les artistes, les producteurs et les distributeurs des industries du film et de la musique ainsi que des assemblées citoyennes pour aborder la question des réseaux poste à poste.

6) Votre parti est-il d'avis que le gouvernement fédéral a la responsabilité de contribuer à la formation des créateurs, particulièrement dans le secteur de l'audio-visuel?

Le Parti Vert estime que le développement du secteur des arts et de la culture est non seulement vital pour l'économie, mais essentiel à l'ensemble de la société. Lorsque nous prenons en considération la contribution qu'apportent les arts et la culture au pays en matière de coût de revient complet, de bienfaits sur la santé physique et mentale, de réduction du risque de la marginalisation sociale et de retombées économiques substantielles dans les communautés où les arts et la culture sont bien vivants, il va de soi que le gouvernement fédéral rendra davantage à ses citoyens s'il prend mieux en considération les artistes et les organismes voués aux arts et à la culture au Canada et qu'il leur apporte un soutien plus généreux.

7) Sous un gouvernement formé par votre parti, la politique étrangère inclurait-elle une stratégie de diplomatie publique où les arts et la culture ont un rôle à jouer? Ferez-vous en sorte que le personnel de nos ambassades et de nos missions à l'étranger ait les ressources (humaines et financières) nécessaires pour promouvoir la culture canadienne?

À travers les années, le Canada a développé une réputation d'un nation qui respecte, parmi d'autre chose, la diversité culturelle, et ceci doit continuée dans les années qui viennent. Pour ca, nous devons rediriger nos politiques d'affaires étrangères et crée un budget qui démontre le besoin d'augmenter la priorité diplomatique et le développement. Cette focalisation doit comprendre une observation de, parmi d'autre:

- Reconnaître le droit des peuples autochtones à disposer des moyens nécessaires à leur survie, culturelle et économique, notamment le droit à la terre et à l'autodétermination, et reconnaître leur contribution au patrimoine commun des nations et du monde
- Reconnaître le droit des minorités ethniques à développer leur culture, leur religion et leur langue sans discrimination ainsi que le droit à une participation entière, juridique, sociale et culturelle au processus démocratique
- Instaurer l'égalité entre les hommes et les femmes dans tous les domaines de la vie sociale, économique, politique et culturelle.

8) Votre parti est-il prêt à soulever la question de la diversité culturelle dans toutes les négociations commerciales internationales?

Le Canada s'est forgé une réputation internationale en respectant la diversité culturelle, et nous devons maintenir cette réputation au 21^e siècle. Le Parti Vert entend proposer la réorganisation de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale pour les placer sous l'autorité de l'Assemblée générale de l'ONU. Nous amorcerons une transition au niveau du commerce international pour passer du « libre échange » au « commerce équitable », avec pour priorités, dans le monde entier, la protection des droits de la personne, la protection des travailleuses et des travailleurs, la diversité culturelle et la préservation des écosystèmes. Nous veillerons également à protéger l'identité culturelle canadienne lors des négociations commerciales.

9) Il a été recommandé au gouvernement sortant de fusionner la *Loi sur la radiodiffusion* et la *Loi sur les télécommunications* à l'intérieur d'un même cadre législatif et de réglementation. Qu'est-ce qu'un gouvernement que votre parti dirigerait ferait avec ces recommandations et quelle priorité leur accorderait-il?

Le Parti Vert est ouvert aux propositions et aux recommandations des nombreux intervenants du secteur des arts et de la culture au Canada. Un processus de consultation adéquat et rigoureux doit soutenir tout projet de développement dans le secteur afin que les créateurs de contenu et les consommateurs puissent y trouver leur compte.

10) Votre parti va-t-il s'engager à maintenir la règle courante de 53 p. 100 de propriété canadienne dans nos systèmes de médias électroniques et de télécommunications? Votre parti va-t-il affirmer les objectifs culturels inclus dans la *Loi sur la radiodiffusion* et assurer qu'ils soient respectés et favorisés dans toutes les plateformes de distribution des programmes?

Le Parti Vert entend bien concentrer ses efforts sur les moyens les plus efficaces de stimuler et de mettre à profit les arts et la culture du Canada. Pour assurer aux Canadiennes et aux Canadiens un accès équitable au marché culturel, il est essentiel que des Canadiennes et des Canadiens contrôlent les moyens de distribution. Les lois sur le contenu canadien et sur la propriété ont contribué au dynamisme et à la croissance du secteur des arts et de la culture au Canada. De surcroît, il existe d'autres possibilités pour favoriser le contenu canadien. Par exemple, nous pourrions adopter des mesures législatives pour exiger que les chaînes de cinéma et de location de vidéos proposent au moins 20 % de contenu canadien.

11) Votre parti appuie-t-il la recommandation du CRTC à la ministre du Patrimoine canadien de diviser le Fonds canadien de télévision en deux volets?

Le Parti Vert est ouvert aux propositions et aux recommandations des nombreux intervenants du secteur des arts et de la culture au Canada. Un processus de consultation adéquat et rigoureux doit soutenir tout projet de développement dans le secteur afin que les créateurs de contenu et les consommateurs puissent y trouver leur compte.

12) Votre parti est-il en faveur de la notion de financement accru et stable dans le contexte d'un mémoire d'entente à long terme avec le radiodiffuseur public comme le propose CBC/Radio-Canada?

Fournir un financement stable pour les activités de base de la CBC et de la SRC pour qu'elles puissent continuer à offrir du contenu canadien de qualité à la radio et à la télévision dans les deux langues officielles pour toutes les Canadiennes et tous les Canadiens.

David Lewis
Coordonnateur des politiques
Parti Vert du Canada
613-562-4916, poste 233